



GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE OISEAUX MARINS

Siège social : GISOM, c/o MNHN, 55 rue Buffon, F-75005 PARIS

Secrétariat : Bernard CADIOU, GISOM, c/o Bretagne Vivante-SEPNB, 186 rue Anatole France, BP 63121, F-29231 BREST cedex 3,
Tél. : 02 98 49 07 18, Fax : 02 98 49 95 80, E-mail : bernard.cadiou@bretagne-vivante.org

FEUILLE DE CHOU (...MARIN) : GISOM INFOS - AVRIL 2010

I) COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GISOM

La réunion annuelle s'est tenue le vendredi 12 mars 2010 au Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Les activités du GISOM durant l'année 2009, principalement axées sur le lancement du nouveau recensement national, ont été présentées par le président, et le bilan moral a été adopté à l'unanimité. Le bilan financier présenté par le trésorier a lui aussi été adopté à l'unanimité. Il est suggéré d'étudier les possibilités de quitter la banque actuelle du GISOM (BNP) pour aller vers un nouvelle banque, de type crédit coopératif.

- Recensement national des oiseaux marins nicheurs (ROMN)

En réponse aux demandes du MEEDDM (Ministère de L'Énergie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer) et de l'AAMP (Agence des Aires Marines Protégées), le dossier de demande de financement a été révisé et transmis en novembre 2009. Ce plan de financement intègre toute la partie de coordination de l'enquête (au niveau départemental, régional et national), la préparation d'un document méthodologique, des recensements nécessitant une logistique spécifique (archipels, importantes colonies, colonies urbaines de goélands) et la compilation des données collectées. Le MEEDDM financera principalement les actions continentales (dont le recensement des colonies urbaines de goélands) et l'AAMP les actions littorales et le travail sur le développement d'un indicateur « oiseaux marins », la coordination nationale étant financée conjointement, avec également un apport financier du GISOM.

Il apparaît important de demander aux structures qui participent au recensement national d'évaluer le coût réel de la réalisation des comptages, en transmettant le bilan du nombre d'heures consacrées à la fois par du personnel salarié et pas des bénévoles.

Une nouvelle annonce concernant l'enquête nationale « oiseaux marins nicheurs » sera diffusée en avril auprès de différents médias naturalistes et auprès des différentes structures qui participent à la collecte des données sur le terrain.

La convention type, encadrant la transmission et l'utilisation des données pour les besoins du bilan national, et qui sera à signer entre les collecteurs de données, les coordinations régionales et départementales et le GISOM, reste à finaliser dans les mois à venir.

Il reste également à voir avec la coordination nationale du nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (AONFM) comment peut se faire l'intégration du GISOM dans ce cadre et les conditions dans lesquelles les données quantitatives collectées par l'enquête GISOM seront transmises (voir site dédié : <http://atlas-ornitho.fr>).

Le guide méthodologique est maintenant finalisé sous son format pdf, et téléchargeable sur le site <http://fr.groups.yahoo.com/group/gisom/>. Il n'y a aucune restriction d'utilisation des différentes fiches rédigées, qui peuvent être largement diffusées par les uns et les autres.

- Relations du GISOM avec l'AAMP, le MNHN et RNF

Le GISOM a été sollicité par l'AAMP au sujet d'un projet d'exploitation de sable sur des dunes fossiles en mer dans le golfe du Lion pour recharger les plages du littoral. La zone d'extraction prévue est située en plein dans la ZPS « puffins ». Ce type de demande ne semble a priori pas relever du CNPN, mais il faudrait l'en informer lors de la réponse du GISOM à l'AAMP.

Dans le cadre du SINP mer (système d'information sur la nature et les paysages) coordonné par

l'AAMP, les demandes et sollicitations sont multiples, notamment en ce qui concerne les dispositifs de collecte de données et les possibilités d'accès à ces données, ou le développement d'indicateurs de « bon état écologique », de « bonne santé »... Chaque demande doit être évaluée au cas par cas et selon les sollicitations, il faudra sans doute passer par la signature de conventions avec l'AAMP.

L'AAMP souhaite aussi que se mette en place à l'échelle nationale un réseau coordonné des acteurs « oiseaux marins » qui oeuvrent à l'échelle régionale ou départementale. Le GISOM aura bien évidemment un rôle clé à jouer dans ce cadre.

Dans le cadre de la convention OSPAR, la LPO a proposé à l'AAMP de développer à l'échelle de la façade atlantique des indicateurs (EcoQOs), déjà en place en mer du Nord, l'un sur les guillemots mazoutés et l'autre sur les particules plastiques ingérées par les fulmars. Ces projets ne sont pas encore finalisés.

Globalement, il convient de considérer le GISOM comme ayant un rôle d'expertise et de coordination, capable d'organiser la réflexion de manière sereine et transparente avec l'ensemble des acteurs « oiseaux marins » impliqués dans divers projets.

Le premier indicateur robuste que le GISOM est parfaitement à même de fournir c'est la répartition et l'abondance des oiseaux marins en France. Mais toute approche avec des analyses plus poussées nécessite des moyens financiers adaptés.

Dans le cadre de Natura 2000 en mer, un programme va être lancé avant la fin de l'année 2010 pour faire une évaluation des ZPS marines, coordonné par le MNHN et l'AAMP. Si l'acquisition des connaissances sur les oiseaux en mer est prioritaire dans le projet, une part des actions à mener concerne aussi des suivis à terre sur les nicheurs. Un protocole standardisé est en cours d'élaboration (travail réalisé au MNHN par Loïc Valery). Un autre programme, qui doit lui aussi être lancé avant la fin de l'année 2010, concerne l'acquisition de connaissances sur les zones de concentration d'oiseaux marins au large.

Dans ce contexte, le MNHN vient de solliciter le GISOM pour faire un état des lieux, en collaboration avec les organismes gestionnaires des colonies de puffins en France métropolitaine, des possibilités de capture-recapture des puffins à terre pour les équiper d'appareillage électronique, afin de contribuer à l'identification des zones marines d'importances pour ces espèces.

Un programme Interreg vient tout juste d'être accepté, FAME (« future of the Atlantic marine environment »), avec l'implication de la France (coordination LPO), la Grande Bretagne, l'Irlande, l'Espagne et le Portugal, dans l'optique de proposer de nouvelles aires marines protégées. En France, le projet prévoit le suivi des trajets de prospection alimentaire des fous de Bassan des Sept-Îles en équipant les oiseaux d'appareils électroniques, le suivi de la migration des puffins des Baléares en les équipant d'appareils électroniques sur les colonies de reproduction, et le développement d'observations depuis la côte pour suivre les passages migratoires. Un volet du programme concerne également l'information des usagers de la mer (pêcheurs, développeurs éoliens...) sur les problématiques de conservation.

En ce qui concerne RNF (réserves naturelles de France), une convention vient d'être signée avec l'AAMP, avec l'un des volets qui concerne le développement d'indicateurs « marins ». Le GISOM doit donc pouvoir y jouer un rôle au travers de ses membres qui participent aux réunions de RNF. Le travail de développement d'un indicateur « oiseaux marins » prévu dans le cadre du recensement national doit également pouvoir alimenter les réflexions de RNF puisqu'il existe un ensemble de réserves naturelles qui sont des sites privilégiés de collecte de données sur les oiseaux marins.

- Faut-il faire évoluer le mode de fonctionnement du GISOM ?...

Les sollicitations actuelles du GISOM amènent à se poser des questions sur les possibilités de s'investir durablement avec le mode de fonctionnement actuel, c'est-à-dire essentiellement bénévole. Faudra-t-il envisager à l'avenir de recruter un salarié ou de déléguer des prestations à telle ou telle structure ?... La question est posée et toutes les pistes sont envisageables mais, quels que soient les choix retenus, il faudra toujours une personne pour animer le groupe et faire circuler les informations. Pour le moment, la priorité reste néanmoins de coordonner le recensement national et d'en valoriser les résultats.

Autre point lié à l'activité du GISOM, il apparaît souhaitable que le GISOM mette en place un site internet présentant l'activité de l'association et la valorisation des actions menées, notamment les recensements décennaux.

– Demande du BTO pour la transmission de données

Le BTO a adressé une demande de mise à disposition des jeux de données concernant l'évolution numérique des colonies d'oiseaux marins nicheurs en France. Le GISOM a centralisé ces données dans le cadre spécifique et exclusif des recensements décennaux et n'a pas l'autorisation des collecteurs, et propriétaires, des données de diffuser les données à cette échelle. Le GISOM va donc répondre que les données sont disponibles à l'échelle départementale et que pour obtenir plus de détails, il faut se tourner directement vers les collecteurs des données.

– Participation du GISOM à la première conférence mondiale sur les oiseaux marins

Cette conférence aura lieu en septembre 2010 à Victoria au Canada (voir le lien internet plus loin). Une proposition de présentation d'un poster sur les activités du GISOM a été soumise. Que cette proposition soit acceptée ou pas, le GISOM y sera représenté par son président, Nicolas Sadoul.

– Conseil d'administration

À l'issue des votes lors de la réunion, compte tenu de deux démissions et de deux nouvelles candidatures, la nouvelle composition du Conseil d'administration (et du bureau) du GISOM est la suivante : Nicolas SADOUL (président), Gérard DEBOUT (vice président), Bernard CADIOU (secrétaire général), Patrick VIDAL (secrétaire adjoint), Jean-Marc PONS (trésorier), Mélanie LE NUZ (trésorière adjointe), Matthieu FORTIN, Georges HÉMERY, Jean-Philippe SIBLET, Yannick TRANCHANT.

2) QUELQUES LIENS INTERNET VERS DES SITES « OISOMARINOLOGIQUES »

– Rapports et documentation diverse

Seabird journals and bulletins: a listing

<http://www.acap.aq/fr/publications-acap-species/seabird-journals-and-bulletins-a-listing>

Seaweb marine science citations, un site pour rechercher des références bibliographiques sur le milieu marin, les oiseaux sont dans la catégorie « marine wildlife: status, threats, and conservation »

<http://www.seaweb.org/resources/citations/index.php>

Études d'impact des éoliennes en mer sur les oiseaux avec plusieurs rapports à télécharger

<http://www.offshorewindfarms.co.uk/Pages/COWRIE/>

– Informations sur des colloques (annonce, programme, recueil des résumés, actes)

1st world seabird conference (seabirds: linking the global oceans), 7-11 septembre 2010, Victoria (Canada)

<http://www.worldseabirdconference.com/>

– Adhésion 2010 au GISOM

Le montant de la cotisation annuelle pour l'adhésion au GISOM est 10 €. Le règlement par chèque à l'ordre du GISOM est à renvoyer au secrétariat, en indiquant vos coordonnées (adresse postale et e-mail). *Important* : l'adhésion au GISOM se fait uniquement à titre individuel (personne physique) et pas au titre d'une association ou d'un autre organisme (personne morale).

3) OISEAUX MARINS ET AIRES MARINES PROTÉGÉES : QUOI DE NEUF DANS L'OcéAN INDIEN TROPICAL ?

Face à la surpêche généralisée et à l'effondrement de nombreux stocks halieutiques, il apparaît de plus en plus clairement que l'avenir des pêches et de la biodiversité marine devra passer par la mise en place de vastes aires marines protégées (AMP) océaniques, tant à l'intérieur des ZEE que dans les eaux internationales. Dans ce cadre, le suivi télémétrique des oiseaux marins peut permettre de localiser des « hospots » de productivité océanique qui devraient être intégrés dans ces futures AMP.

Le laboratoire ECOMAR (Université de La Réunion) a lancé en 2008 un programme régional de tracking par balises ARGOS et Geolocators (GLS) de plusieurs espèces d'oiseaux marins (dont les pétrels de Barau, endémique de La Réunion, les puffins du Pacifique, les pailles-en-queue à brins rouges, les pailles-en-queue à brins blancs...) nichant à La Réunion, aux Seychelles à Madagascar ou

dans les îles Éparses. Ce programme, financé par le Pew Environment Group, la Fédération pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) et le Ministère de l'Outre Mer permettra à terme de localiser les secteurs océaniques cruciaux pour la conservation des oiseaux marins et la préservation de l'océan Indien tropical en général. Il est réalisé en collaboration étroite avec le Programme Global sur les Oiseaux Marins de BirdLife International, notamment par l'intermédiaire de sa représentation en Afrique du Sud.

Les premiers résultats ont permis de percer le mystère de la vie en mer du pétrel de Barau, oiseau marin endémique de La Réunion et menacé de disparition. Ainsi nous avons montré que pendant la reproduction, les adultes reproducteurs s'alimentent majoritairement au-dessus de monts sous-marins très productifs situés à 600 km au sud de Madagascar et à plus de 1 700 km des lieux de reproduction. Après la reproduction, ils partent en hivernage dans l'est de l'océan Indien, à 2 000 km au large de l'Australie. Ces données et d'autres en cours d'acquisition seront présentées aux décideurs et aux gestionnaires de l'océan Indien tropical et intégrées aux processus de mise en place des futures aires marines protégées de cette partie du monde.

Pour en savoir plus sur ce programme et sur l'équipe « Oiseaux marins » du laboratoire ECOMAR :
<http://personnel.univ-reunion.fr/lecorre/>

Matthieu Le Corre (Pr.) & Patrick Pinet (doctorant)



Premier pétrel de Barau équipé d'une balise Argos solaire, février 2009 (photo M. Le Corre)

* * *